

Appel à projets réseau scientifique international MSH Val de Loire 2019

Dans le cadre du plan gouvernemental de soutien des sciences humaines et sociales (SHS), le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a octroyé en 2018 une dotation exceptionnelle aux 23 Maisons des sciences de l'homme, d'un montant global d'un million d'euros.

La MSH Val de Loire a décidé le lancement de deux appels à projets spécifiques dotés d'une enveloppe de 20 000 €.

L'appel à projets réseau est destiné à financer la **mise en place d'un réseau scientifique international sur une thématique interdisciplinaire, susceptible d'être financé ensuite par d'autres organismes nationaux ou internationaux** (5 000€ à 7 000€ maximum). Sont particulièrement attendus des projets fortement innovants, d'envergure internationale, visant à repousser les frontières habituelles entre SHS et Sciences, ainsi que les projets impliquant des partenaires non-académiques telles que des fondations ou des entreprises. L'originalité de la thématique explorée et la qualité des partenariats seront des critères **indispensables à l'attribution du financement**.

Les projets devront démontrer et mentionner un type de dépôt de financement ultérieur (national ou européen).

Critères d'évaluation :

- caractère innovant des projets
- forte interdisciplinarité du projet
- collaboration comprenant au minimum trois unités partenaires étrangères
- implication de partenaire(s) non-académique(s) possible

Calendrier et modalités de dépôt du projet :

- Dépôt des projets : **jusqu'au 15 février 2019, minuit**
- Evaluation des projets : Mars 2019
- Date de démarrage des projets : 2019
- Durée des projets : 18 mois après la réception de la totalité subvention

Les dossiers de réponse sont à remplir à l'aide d'un formulaire en ligne. Ils doivent être imprimés avec les annexes, signés, puis envoyés par mail à [Lydia SEABRA](mailto:Lydia.SEABRA@msh-vdl.fr), secrétaire générale de la MSH, et à [Laurence RAGEOT](mailto:Laurence.RAGEOT@msh-vdl.fr), coordinatrice de l'atelier numérique. Le lien vers le formulaire en ligne ainsi que la liste des pièces annexes sont disponibles sur le site de la MSH Val de Loire : www.msh-vdl.fr/actualite/aap-reseau-international-2019

Autres informations :

- Tous les enseignants-chercheurs ou chercheurs des laboratoires du périmètre de la MSH Val de Loire peuvent répondre à cet appel à projets.
- La subvention sera versée en une fois au laboratoire porteur du projet qui en assurera la gestion.
- Au terme du financement, le porteur de projet s'engage à soumettre le projet à un autre financeur français ou européen (ANR, ERC etc.). Il sera demandé au porteur de fournir la copie de la réponse à un appel d'offre.
- Au terme du financement du projet, il sera demandé au porteur de fournir un bilan scientifique et financier.
- Le porteur s'engage à faire mention de la MSH Val de Loire sur les supports liés au projet (logo sur affiches et programmes, HAL, publications). Pour les publications liées au projet, le porteur s'engage à faire figurer la MSH Val de Loire en seconde affiliation.
- Le porteur informera la MSH Val de Loire de toute action/manifestation scientifique en lien avec le projet.

Lydia SEABRA, secrétaire générale de la MSH, et Laurence RAGEOT, coordinatrice de l'atelier numérique, sont à votre disposition pour vous accompagner dans la formulation de la réponse à cet appel.

Chiara LASTRAIOLI
Directrice de la MSH Val de Loire